Image not found or type unknown

Régularisation des appels de charges

Par **choubbi**, le **03/07/2009** à **12:49**

Bonjour,
J'ai travaillé à la garde républicaine de septembre 2003 à mars 2004.
Le 29 juin 2009, j'ai reçu un courrier de la Gendarmerie Nationale, datant du 19 juin 2009, me réclamant 77 € pour régler la régularisation des appels de charges pour l'année 2003. Cette lettre est accompagnée du détail du récapitulatif, récapitulatif datant du 03 mars 2006.
Ils ont vraisemblablement mis 3 ans à trouver mon adresse (et encore, c'est arrivé chez ma mère).
Ayant eu un logement gratuit pour nécessité de service, il est normal que je paie les charges communes mais ma question est:
La Gendarmerie a-t-elle le droit de me demander de l'argent 6 ans après mon départ?

Merci infiniment pour vos réponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés